

WATER-WISE

Smart Irrigation Strategies for Africa
RESUME



L'Afrique connaît un regain d'intérêt pour l'irrigation parmi les petits exploitants agricoles en raison des changements climatiques et des conditions météorologiques de plus en plus irrégulières. **Actuellement, seulement 6 pour cent des terres arables en Afrique sont irriguées, contre respectivement 14 et 37 pour cent en Amérique latine et en Asie.** Dans le même temps, la population croissante sur tout le continent exige un approvisionnement alimentaire plus important, plus fiable et plus durable. **On estime que sans investissements supplémentaires dans l'irrigation, la proportion de la population exposée au risque de famine pourrait augmenter de 5 pour cent d'ici 2030 et de 12 pour cent d'ici 2050.**ⁱ La priorisation et l'intensification de l'irrigation, érigée en priorité politique majeure, pourraient contribuer à la sécurité alimentaire du continent dans un contexte de conditions climatiques extrêmes et constituer un des moteurs de la transformation agricole.

Le rapport du Panel Malabo Montpellier intitulé *Water-Wise : Smart Irrigation Strategies for Africa*, résume les principales conclusions d'une analyse systématique des réussites de six pays africains à l'avant-garde des progrès en matière d'irrigation - l'Éthiopie, le Kenya, le Mali, le Maroc, le Niger et l'Afrique du Sud. Ce rapport met en exergue un ensemble de politiques et de pratiques présentées succinctement ci-dessous. Si elles sont mises en œuvre à l'échelle du continent, ces politiques et pratiques pourraient, d'une part, améliorer considérablement la résilience et les moyens de subsistance des communautés rurales et, d'autre part, stimuler la croissance et la transformation agricoles globales en Afrique. En parvenant à adapter les enseignements tirés aux contextes spécifiques des pays et à les transposer à plus grande échelle sur le continent, les gouvernements africains pourront tenir leurs engagements nationaux et internationaux en matière de croissance et de transformation agricoles.

*Sur l'ensemble du continent, il existe un fort potentiel d'augmentation de la superficie des terres irriguées,*ⁱⁱ *en particulier dans les pays au sud du Sahara où les terres irriguées pourraient être étendues à 38 millions d'hectares, par rapport aux 7,7 millions actuels.*ⁱⁱⁱ L'expansion et la modernisation des systèmes d'irrigation - de tous types - exigent des partenariats entre les agriculteurs, les gouvernements et le secteur privé. L'établissement de partenariats fructueux requiert, entre autres : des réductions d'impôts sur les technologies et les machines importées ; la formation des agriculteurs à l'exploitation des systèmes d'irrigation ; et une réglementation régissant l'utilisation de l'eau dans l'agriculture. *Si les gouvernements parvenaient à atteindre l'objectif du PDDAA d'allouer 10 pour cent des dépenses à l'agriculture et attribuaient ne serait-ce que 1 à 5 pour cent de ces dépenses au développement de l'irrigation, des investissements considérables dans les infrastructures d'irrigation seraient en fait réalisables et rentables.*^{iv} Le Panel Malabo Montpellier recommande aux gouvernements d'établir un environnement politique et réglementaire clair, soutenu par des investissements publics, afin de catalyser l'engagement du secteur privé et de promouvoir l'innovation en matière d'irrigation. Le secteur privé pourrait travailler avec les gouvernements nationaux/locaux et avec les institutions de recherche pour mettre au point des technologies adaptées aux conditions locales ainsi que des accords de financement visant à faciliter l'accès des petits exploitants agricoles aux équipements d'irrigation. *Le développement de l'irrigation peut s'avérer économiquement avantageux. En effet, les rendements des cultures irriguées sont au moins deux fois plus élevés que ceux des cultures pluviales sur le continent*^v *et, dans le contexte du changement climatique, on estime que les avantages de l'expansion des zones irriguées sont deux fois plus importants que les coûts.*^{vi}

Recommandations :

1. L'irrigation doit être élevée au premier rang des priorités de politique et d'investissement à long terme.
2. Une réglementation intelligente de l'utilisation de l'eau doit s'accompagner d'incitations pour promouvoir la diffusion des technologies d'utilisation des eaux usées recyclées.
3. Pour réduire au minimum les risques potentiels de l'irrigation pour la santé humaine et l'environnement, il est nécessaire de réglementer l'entretien régulier des infrastructures d'irrigation et l'utilisation des engrais dans les systèmes d'irrigation, en plus des investissements importants déjà existants pour l'entretien et la réparation des systèmes d'irrigation et de drainage.
4. Le secteur privé doit investir davantage dans la construction et l'amélioration des réseaux de distribution du matériel d'irrigation.
5. Le secteur privé a un rôle crucial à jouer dans la conception, le développement et la diffusion de technologies innovantes et intelligentes pour l'irrigation.
6. Pour développer l'irrigation à grande échelle grâce à des partenariats public-privé efficaces, il est nécessaire de mettre en place des garanties financières, des subventions intelligentes ou des exonérations fiscales afin d'inciter le secteur privé à s'engager aux côtés des petits exploitants.
7. L'irrigation nécessite une action collective dans la plupart des circonstances. Des incitations à l'action collective doivent être fournies, ainsi que des politiques pour les mécanismes de résolution des conflits au niveau local."
8. Il est essentiel d'investir davantage dans les infrastructures institutionnelles et physiques afin d'élargir l'accès aux opportunités de développement et de perfectionnement des compétences.
9. Pour que les petits exploitants agricoles puissent accéder à de nouveaux systèmes et équipements d'irrigation il convient de mettre en place un régime fiscal favorable permettant, d'une part, de lever les obstacles à l'accès au financement des équipements et des services et, d'autre part, de faciliter l'accès aux micro-crédits et aux contrats de location de matériel d'irrigation.

ⁱ C. Ringler, M. W. Rosegrant, N. Perez, et H. Xie. The Future of Irrigation: Farmer-Led. En préparation pour publication par la Banque Mondiale d'un document de référence pour la conférence WFIF. Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires, non publié.

ⁱⁱ Le potentiel d'irrigation est défini comme la superficie des terres potentiellement irrigables. (Source : Annuaire statistique 2014 de la FAO. Africa Food and Agriculture. <http://www.fao.org/3/a-i3620e.pdf>)

ⁱⁱⁱ FAO. 2016. Site web AQUASTAT. Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO). Site web consulté le [15/11/2018]

^{iv} L. You, C. Ringler, U. Wood-Sichra, R. Robertson, S. Wood, et al. 2011. What is the irrigation potential for Africa? A combined biophysical and socioeconomic approach. Food Policy, 36(6): 770-782. <http://doi.org/10.1016/j.foodpol.2011.09.001>

^v Union Africaine. 2018. Rapport de la Revue Biennale inaugurale de la Commission de l'Union Africaine sur la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation accélérées de l'agriculture pour une prospérité partagée et de meilleures conditions de vie. <http://www.donorplatform.org/news-caadp/au-summit-1st-biennial-review-on-the-status-of-agriculture-in-africa-triggers-unique-momentum-249.html>

^{vi} A. Bouzahr et S. Devarajan. 2009. Climate Change: Africa's Development Opportunity. Energy-Climate Change Technology (ETC) Conference Bergen, 23-24 September 2009. Banque Mondiale http://blogs.worldbank.org/files/african/Climate%20Change_Africa%20Development%20Opp.pdf.